

Réunion publique du 17 février 2021

Réaménagement des places Kennedy et de l'Académie, et de leurs abords

Réponses apportées aux questions posées dans la conversation écrite

Intervenants :

- Roch Brancour, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de l'aménagement et du logement
- Jacqueline Osty, Urbaniste-paysagiste en charge de l'aménagement urbain des places.

Vous avez été plus de 300 à participer à cette réunion publique et nous vous en remercions. Certaines des questions posées lors de la réunion n'ont pas pu être traitées en séance, c'est pourquoi nous vous proposons ce document complémentaire qui permettra de vous éclairer et de vous apporter des compléments sur les sujets ou questions non traités le 17 février dernier (classement par thématiques).

QUESTIONS – REPONSES

METHODOLOGIE DE L'ETUDE

► Bonjour, Est-ce qu'il y aura un enregistrement de la séance de réunion publique ? Est-ce que le document de présentation de ce soir sera disponible ? Bonsoir! Sera-t-il possible de mettre en ligne également le diaporama diffusé ?

Bonjour, oui l'enregistrement de la réunion, le diaporama et les questions/réponses seront disponibles sur le site ecrivons.angers.fr et sur le site Internet de la ville.

► Y a-t-il qu'une seule équipe qui travaille sur le projet ? Si oui, pourquoi ?

Il y a eu une phase de sélection avec plusieurs équipes, qui ont notamment été auditionnées. Une équipe a été retenue, celle de Mme Osty. Elle travaillera sur plusieurs scénarios dans l'objectif d'en retenir un qui sera ensuite réalisé.

► Combien de réponses avez-vous eu à votre questionnaire ? quel est votre échantillon?

Nous avons eu 289 réponses au questionnaire.

► Le boulevard de Gaulle ne semble pas pris dans son intégralité dans votre étude, jusqu'à la Maine : cela peut être revu ? Peut-on même tirer la réflexion jusqu'au pont basse chaîne ?

La tête de pont du pont de Basse Chaîne sera traitée dans le cadre du projet urbain Rives Vivantes. Les interactions entre Rives Vivantes et le réaménagement des places Académie et Kennedy font effectivement l'objet d'une attention particulière et aboutiront certainement au traitement complet du Bd De Gaulle afin notamment d'assurer une parfaite continuité des circulations, douces notamment.

- ▶ Veillons aux travaux au moindre coût. Les générations futures auront à supporter....

Le chiffrage des travaux à venir fait effectivement parti des missions confiées à l'équipe de Mme Osty. La collectivité veillera à optimiser les coûts en fonction du projet d'aménagement retenu et de la localisation du site, sur un secteur patrimonial intense.

- ▶ Comment les habitants pourront-ils participer à ces ateliers de concertation ? Quand auront lieu les ateliers de concertation? Je souhaiterai participer aux ateliers de concertation concernant le Parking SILO et son accessibilité. Merci de me donner les informations nécessaires à une participation.

Les ateliers de travail et d'échange seront des ateliers très techniques et destinés aux commerçants, associations (dont représentants d'associations d'habitants) ou occupants du site (pompiers, CCI, château, ...). Le grand public est invité à s'exprimer via les réunions publiques, les permanences à venir ou le registre et le dossier mis à disposition à l'hôtel de ville.

- ▶ Il me semble qu'il manque les représentants des écoles et parents d'élèves. A ma connaissance il n'y a pas eu de prise de contact avec l'association des parents d'élèves de l'école de la Blancheraie.

L'école de la Blancheraie ainsi que les représentants des parents d'élèves ont été sollicités afin d'échanger avec le bureau d'études en concertation SCOPIC. L'association des représentants des parents d'élèves sera également conviée aux ateliers de travail à venir.

- ▶ L'équipe d'urbanistes retenue peut-elle travailler sur un scénario et des solutions sans l'option parking ?

Le parking public est en cours d'étude, et l'équipe de Mme Osty a à ce jour la consigne d'envisager l'aménagement des places en prenant en compte la réalisation de ce parking dans l'objectif de libérer l'espace public du stationnement aérien au profit des piétons ou autres modes doux.

TOURISME / USAGES

- ▶ Bonsoir. Merci pour cette consultation. Il est très important de rendre aux piétons ces places. Il faut penser à conserver la brocante du dimanche qui est très agréable, et même la valoriser si possible ?

La brocante est évidemment intégrée dans les réflexions.

- ▶ Angers est aussi une ville de passage pour les vacanciers, n'avez-vous pas peur en contraignant l'accès de les voir s'arrêter ailleurs pour leur halte de parcours?

L'un des objectifs sur ce réaménagement est de permettre un accueil le plus large et le plus agréable possible, intégrant donc également les besoins des touristes ou vacanciers, et facilitant notamment l'accessibilité au site et au Château.

VIE DU QUARTIER ET PROJETS URBAINS

- ▶ Bonsoir, dans vos études il apparaît de nombreuses préoccupations concernant des gens de passage, mais je ne vois absolument rien concernant les préoccupations des habitants, qui sont là à longueur d'année, et seront les principaux concernés par les évolutions. Vous ne parlez que des touristes, pas des habitants du quartier. En préambule, j'ai compris que la volonté de la mairie est d'augmenter le nombre de touristes et la circulation des automobiles dans le quartier et ce au détriment des riverains. Gardons l'esprit quartier !

Les habitants du quartier ont l'impression d'être sacrifiés sur l'autel de l'attractivité touristique alors que ceux qui font vivre cette ville et ses commerçants se sont les habitants. N'est-on pas en train de sacrifier la tranquillité et la sécurité des habitants du quartier de l'Esvière sur l'autel du tourisme? M. Brancour, s'il vous plaît, arrêtez de parler des touristes en priorité, pensez aux habitants et à leurs besoins! Vous avez oublié les habitants dans le projet cœur de Maine et c'est ce qui en a fait un échec retentissant. Nous comprenons qu'il doit être tenu compte des intérêts de chacun mais ne pensez-vous pas que l'avis et l'intérêt des habitants, des contribuables, de ceux qui doivent faire vivre la ville et ses commerces, est primordial ? Le projet semble être de faire de ces places une belle vitrine aux yeux des touristes et de reléguer les voitures, les nuisances, le béton aux portes des habitants. Vous ne pouvez quand même pas imaginer de sacrifier les habitants pour avoir de jolies cartes postales ? Il y a une totale inadéquation entre les ambitions affichées et ce qui est envisagé. Les habitants sont cités mais jamais pris en compte. C'est un désastre assuré à contresens de l'histoire. Que faites-vous des riverains ? Si vous les chassez, la cité médiévale sera vide et inhospitalière.

L'étude a cerné dès son origine l'objectif de satisfaire à la fois les besoins des habitants, angevins et riverains, et ceux des touristes, voyageurs ou passants. Le site est en effet à la fois inscrit dans un quartier de la ville mais aussi un site d'intérêt métropolitain et de rayonnement national et international, majeur pour l'image de la ville et son attractivité. Il faut donc que les aménagements futurs intègrent ces enjeux, préservent et renforcent l'accueil de visiteurs tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

Il ne s'agit pas d'opposer les habitants aux touristes, ni même les piétons aux voitures mais de réaliser un projet qui rassemble.

► Que prévoyez-vous afin d'éviter que le quartier devienne un endroit sur-fréquenté, bruyant, laissant des tonnes de débris, comme on l'a vu sur les bords de Maine, et pouvant créer des risques de désordres et d'insécurité. Le cœur de Maine a dégagé des nuisances sonores. Etes-vous conscients de l'évolution négative de la fréquentation du quartier ces dernières années : tags, dealers, cambriolages, urines dans les angles des habitations ? Quelle sécurisation du quartier est prévue parallèlement à l'augmentation de la fréquentation ?

Coeur de Maine (« centre-ville Maine ») était auparavant un parking à voitures, le parking de la Poissonnerie. Les aménagements sur l'opération Cœur de Maine ont certainement été victimes de leurs succès et ont pu générer des nuisances qui sont depuis résorbées. La collectivité met tout en œuvre, et continuera à le faire demain, pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants sur un secteur qui est, et restera demain attractif et dynamique. Notre objectif : améliorer constamment le cadre de vie des angevins.

► La caserne de gendarmerie elle va devenir quoi ? L'utilisation des sites prochainement disponibles de l'ancienne Gendarmerie et du Collège est-elle prise en compte dans vos réflexions ? Prévoyez-vous la construction d'un parking à l'intérieur de la Cité Médiévale réservé à la location ou à l'achat d'une place réservée aux riverains. Sinon la cité risque de se vider des familles qui doivent avoir leur voiture à proximité. Vous avez oublié le collège de la Cathédrale qui va fermer.

Une étude pour la réflexion du réaménagement du site sera lancée dans les mois à venir, intégrant le site de l'ex-gendarmerie mais également celui voisin aujourd'hui libéré par le collège de la Cathédrale.

► Pourquoi parlons-nous encore d'entrée de ville alors qu'il s'agit ici d'une entrée de centre-ville : cela change totalement l'approche !

Ces places constituent en effet à la fois une entrée de ville et une entrée de l'hyper centre-ville. Cette double échelle est intégrée et prise en compte dans les réflexions menées.

► La promenade du bout du monde a été refaite et c'est magnifique : prévoyez-vous de vous en inspirer un peu ? Je rejoins les propos de Mme Rossignol : l'aménagement de la promenade du bout du monde est vraiment réussi. Avez-vous l'intention de vous inspirer de cet aménagement en reprenant peut être le RAL du mobilier, la palette paysagère, l'idée des pavés engazonnés ? Oui la promenade du bout du monde pourrait se poursuivre en effet jusqu'au court central de Tennis de la Place Hubert Grimault.

La promenade du Bout du Monde est au contact direct de la Place Kennedy. Il conviendra effectivement d'assurer la continuité avec les aménagements réalisés. Les études à venir permettront de définir précisément le parti d'aménagement retenu, qui pourrait effectivement s'inspirer de ce qui a été réalisé sur la Promenade du Bout du Monde.

► Quelle est la programmation envisagée pour la CCI?

La consultation pour la vente par la CCI à un opérateur est en cours et le lauréat n'est pas encore connu. C'est la CCI et non la ville d'Angers qui est propriétaire du bâtiment.

COMMERCES

► Je ne vous ai pas entendu parler de l'impact sur les commerces de la place de la Visitation. Comment continuer à irriguer la place de la Visitation ?

La place de la Visitation continuera à être irriguée, les voitures et/ou bus continueront à circuler sur les Boulevards et la place de l'Académie.

► Dans le quartier, il n'y a pas que la brocante mais aussi un vide greniers dans l'avenue qui descend vers la Baumette.

Cette information est notée, et il en sera tenu compte.

► N'oublions pas que le flux des voitures est aussi le flux des clients des commerces. Un commerce d'une grande ville ne se suffit pas des habitants proches mais il a besoin de clients d'une zone de chalandise très vaste (hors zone bus). Donc des places de parking, c'est indispensable à leurs survies.

Des stationnements, minutes, seront maintenus sur les places afin de permettre un accès aux commerces. De plus, les places supprimées sur et aux abords des places seront reconstituées dans un parking situé à l'arrière de la caserne.

► Nouveaux usages : Est-ce qu'il serait possible d'envisager la création d'un nouveau marché de producteurs locaux de l'agglomération Angevine (et ses alentours) sur ces places de l'église dans le cadre du plan alimentaire territorial ?

Il est possible d'étudier cette possibilité tout en prenant en compte l'équilibre avec les commerces sédentaires de proximité présents, et les marchés d'ores et déjà organisés sur la Ville d'Angers.

► Lors du dernier mandat, Mr Jean Marc Verchère avait indiqué aux commerçants de la place de la visitation que la rénovation de la place de leur place serait fait pendant ce mandat. Les travaux dont vous parlez remettront-ils en cause ces travaux de rénovation de la place de la visitation?

Le réaménagement de la place de la Visitation est bien prévu lors de l'actuel mandat.

PATRIMOINE

► Est-il prévu de reconstituer un accès au château via la porte des champs ?

Oui. Les études sont actuellement en cours sur ce sujet. La collectivité collabore avec les services de l'Etat, qui pilotent ces études, dans l'objectif de ré ouvrir cette entrée du Château.

► Au sujet de la demande pour le label Unesco de la tapisserie de l'Apocalypse, où en est-on?

Le formulaire d'inscription est prêt, la collectivité est en attente de l'ouverture de l'appel à candidatures de l'UNESCO - registre Mémoire du monde - pour que le dossier soit examiné.

► Pourquoi ne pas élargir la place en récupérant l'espace au-dessus des douves de ce côté du château, afin d'élargir la place, de la rendre horizontale, de créer un espace plus vaste, et de récupérer le volume des douves pour un parking inférieur, parking d'accès au centre-ville avec des mobilités douces, piétons, vélos, trottinettes, navettes ? Bonne idée d'ouvrir les douves du château ...

Les douves, monuments historiques appartenant à l'Etat, font partie du patrimoine et ne pourraient faire l'objet d'un aménagement de ce type. En revanche l'idée de les rendre accessibles au public est à l'étude et pourrait permettre de découvrir le Château d'une autre manière et d'aménager un espace de déambulation et de détente.

► L'église St Laud n'est pas un monument remarquable ...

L'église Saint-Laud est un édifice intéressant réalisé au XIXe siècle par l'architecte Ernest Dainville sur l'ancienne église des récollets. Son emplacement sur un point haut en fait un marqueur de la ville, elle structure la place. L'église n'est pas protégée au titre des monuments historiques, elle fait néanmoins partie du paysage patrimonial de la ville.

► Vos analyses doivent effectivement ne pas passer à côté de l'axe château/cathédrale ... place Freppel ...et près de 50% de l'actuelle Cité!

Le lien avec la cité historique est effectivement important et pris en compte dans le cadre de cette étude.

► Aujourd'hui, le Roi René s'est transformé malgré lui en "gendarme de la circulation" : n'est-ce pas un peu insultant pour cet illustre homme ? Quid de la statue du Roi René qui semble ne pas figurer sur les plans ?

La statue du Roi René fait partie intégrante du périmètre d'étude et son déplacement n'est pas souhaité. Si le bon fonctionnement du site le rend nécessaire et sous réserve qu'elle reste mise en valeur sur place, son déplacement sur le même site pourra être néanmoins étudié.

► Si l'aménagement permet de rediriger le flux de circulation, ne pas oublier l'hôtel du roi de Pologne qui aujourd'hui est inaccessible ... et au pied du château.

L'hôtel du Roi de Pologne ne fait pas parti du périmètre d'intervention, même si effectivement sa mise en valeur pourrait faire l'objet d'une étude ultérieure.

► Le classement de la Tapisserie va-t-il générer un périmètre de vigilance patrimoniale de l'Unesco et donc un cahier des charges qui pourrait impacter le projet de réhabilitation des places ?

Non, il n'y a pas de prescription de ce type.

DEPLACEMENTS

• Circulations

► Avez-vous mené une étude pour connaître le nombre de piéton comparé au nombre de voiture traversant ces places quotidiennement ? 7500 à 8000 piétons ça me parait énorme !

Les études font ressortir les chiffres suivants: 7700 Piétons / 25 000 VL-PL / 700 bus / 2000 vélos par jour.

Des comptages ont été réalisés début 2020, juste avant le confinement à la fois sur les flux automobiles et les modes doux.

► Dans les anciens projets il avait été question d'aménager un accès piétons, par un ascenseur à l'extrémité de la Promenade du bout du monde ?

Le fait de pouvoir imaginer un parcours qui ferait le tour du château est effectivement une piste à explorer, mais celle-ci comporte de nombreuses contraintes (topographie, domanialité, accessibilité, ...).

► Et les touristes viendront à pied ou à vélo ?

L'objectif est de pouvoir accueillir tous les touristes, qu'ils accèdent à pied (de la gare par exemple), à vélo (Loire à vélo ou autres), en voiture, en cars, ...

• Circulations Bd De Gaulle

► Est-ce que l'on aura une 2x2 voies pour les voitures qui continuera à passer au milieu de l'aménagement prévu ? Une des plus belles façades du château est celle donnant sur le boulevard de Gaulle : est-il prévu de revoir la physionomie de ce boulevard, véritable tuyau à voitures, afin de mettre en valeur cette façade magistrale ? Il y a toujours une autoroute qui passe au bas du château. Ça limite le côté grandiose. Avant d'apaiser la rue de la Blancheraie, ce serait bien d'apaiser le boulevard de Gaulle qui est une horreur à vivre au quotidien. Comment envisagez-vous de supprimer les 10zaines de milliers de voitures qui passent quotidiennement par l'axe pont de basse chaîne-bd de Gaulle-bd du roi René ? L'importance du trafic a été soulignée, comment détourner ce flux de véhicules (2 roues, trottinettes, voitures, camions, etc) ?, ce trafic a t'il été mesuré avant l'époque COVID (car moins de circulation) ? L'avenue de Gaulle pouvant facilement être saturée aux heures de pointe... avec des bus qui se suivent... entre l'avenue Foch et le bas du château selon les horaires la circulation est complètement bloquée et il est difficile d'utiliser d'autres accès "fluides"...

Les boulevards De Gaulle et du Roi René vont rester des axes circulés. La voie des berges, désormais dénommée Boulevard de la Maine, fait l'objet également d'aménagements permettant d'apaiser la circulation. L'aménagement des places et des boulevards s'inscrit dans ce cadre et devra apaiser les circulations (VL, bus, cars) au profit des modes actifs (piétons, vélos, trottinettes, ...), tout en laissant plus de place au végétal.

Un des objectifs est également d'offrir des espaces publics de qualité à proximité du Château. L'aménagement du boulevard De Gaulle prend donc ici toute son importance.

L'étude doit permettre d'envisager les possibilités de restructurer le Bd De Gaulle et plus généralement l'axe Basse Chaîne/De Gaulle/Roi René. La question des charges de trafic sur cet itinéraire est importante, puisqu'il ne s'agirait pas en apaisant la circulation sur ces Boulevards, de diffuser la circulation sur des voies de desserte des quartiers qui ne sont pas appropriées pour accueillir ce type de trafic. Cet enjeu est particulièrement important pour le secteur Blancheraie. Une campagne de comptages automobile/modes doux a été réalisée début mars 2020, la semaine précédant le 1er confinement.

- **Place de la voiture**

► Je me questionne également sur la connexion du projet avec une réflexion plus globale sur les déplacements dans l'ensemble de la Ville. Valoriser un site emblématique est louable, nous sommes d'accord, mais la question des déplacements et de la place de la voiture est primordiale. Est-ce que vous nous ferez un point sur la connexion du projet avec le plan de déplacement angevin ?

Il faut supprimer toutes les places et éloigner les voitures. L'avenir en cœur de ville est au piéton. Ça pique quand faut s'habituer mais la qualité de vie et le prix de l'immobilier augmente dans le temps. Les mêmes commentaires qui ont dû permettre à l'époque la réalisation des délicieuses voies sur Berges. Il est grand temps de sortir de la ville dédiée à la voiture.

Ce diagnostic est intéressant : le monde de l'automobile est peut-être derrière nous et cela au bénéfice des riverains qui se sont, malgré eux, habitués à cet univers de bitume, de tôles et de bruit.

Les mêmes commentaires sur la voiture ont été fait lors du réaménagement du Ralliement. Courage ! Toutes ces voitures nous arrivent de la voie des berges.

Le Château et les places Kennedy et Académie constituent une entrée de ville et un accès à l'hyper centre-ville. Il est donc important que la voiture puisse continuer à y avoir accès, mais sous une forme plus apaisée et sécurisée. Ceci fait l'objet effectivement d'une vision plus large que celle portée sur l'aménagement des deux places, et doit être vu à l'échelle de l'ensemble de la ville et de l'hyper-centre. La place Kennedy sera largement piétonnisée. Les boulevards et la place Académie devront offrir davantage de place aux piétons, aux vélos et au végétal qu'actuellement.

- **Sécurité**

► C'est aussi très dangereux en vélo. Ca serait bien que les cyclistes respectent le codes de la routes Il faut aussi se souvenir que c'est une place qui a été "mortelle" car un enfant a été tué sur le rond-point du roi René en 2013.

Bonsoir, le plan de circulation actuel pousse les vélos sur la voie bleue le long du château. Hors les piétons ne comprennent pas que nous emprunions leurs trottoirs. Mettre en place des flux de circulation dédiés seraient plus sécurisant et apaisants.

Les aménagements devront permettre d'améliorer la sécurité sur ce secteur très circulé par tous les modes de déplacements. Les conflits potentiels entre piétons et vélos, école et pompiers, modes doux et voitures ou bus sont bien entendus intégrés et les solutions pour offrir un espace plus sécurisé, plus sûr, plus confortable et agréable pour tous sont à l'étude.

► L'entrée dans ville par la rue Toussaint se présente comme un entonnoir : c'est dangereux pour les piétons, pour les voitures... cette rue pourrait-elle être à sens unique, avec des bus de plus petite taille (actuellement ces bus - quasi toujours vides- encombrant, ne peuvent pas se croiser....

Effectivement l'entrée de la rue Toussaint a été identifiée comme étant à étudier plus finement, et notamment la circulation piétonne le long de l'office de tourisme sous arcade, qui crée un effet de pincement en entrée de rue.

► Quelle place donnez-vous aux secours sortant de la caserne ? Ah oui, supprimer la circulation de traversée devant l'école de la Blancheraie et en faire davantage un lieu de vie, partage et rencontre, ce serait un très beau projet. En 1950 ce n'était pas traversant et ça se passait très bien. Des habitants du quartier (plus tout jeunes!) s'en souviennent encore de façon très positives.

La caserne de l'Académie sera réhabilitée et restera sur ce site. Les entrées et sorties des pompiers sont en cours d'étude. La sécurité, des enfants de l'école de la Blancheraie à proximité notamment, sera bien entendu une préoccupation importante de l'étude et des aménagements envisagés.

- **Accessibilité riverains**

► Quand rendra-t-on la rue St Evroult praticable alors qu'elle n'est pas sur le secteur protégé de la Cité et qu'elle n'est plus à considérer en tant que "voie de desserte" depuis la mise en place du plot devant la maison du vin? " Idem pour la rue Rangeard ?

La rue St Evroult se situe dans la cité historique et fait partie d'un ensemble patrimonial identifié au Plan Local d'urbanisme intercommunal. La réponse précise à cette question pourra être apportée dans le cadre des études à venir sur les sites de l'ex-gendarmerie et du collège de la Cathédrale.

► Il y'a aussi de très nombreux stationnements dans la rue St Evroult. Comment leur accès sera-t-il préservés ?

Les accès aux garages ou parcs de stationnements existants sur cette rue seront conservés.

- **Rue Toussaint**

► Peut-on imaginer une rue Toussaint piétonne. Il y a déjà la rue des Lices pour entrer dans le centre-ville. Deux sont-elles nécessaires ?

Des études et réflexions sont en cours sur une piétonisation plus large de l'hyper centre. La rue Toussaint offre aujourd'hui une entrée et une sortie vers/ depuis l'hyper centre. En cas de piétonisation, une entrée par la rue des Lices pourrait être envisagée mais la question de la sortie de centre-ville serait posée (seule la rue Plantagenêt offrirait une sortie dans ce cas). Les fonctions de la rue Toussaint amène inévitablement à une réflexion sur le plan de circulation de l'hyper centre, qui sera bien sûr envisagée en fonction de scénarios étudiés dans le cadre de l'étude Académie/Kennedy.

- **Place Kennedy**

► Combien de places de parking y a-t-il sur la place Kennedy à l'heure actuelle? Le nombre ne figurait pas sur le schéma. 130 places ce n'est pas le chiffre de l'usage actuel mais un chiffre théorique. La moitié de la place n'est plus en usage parking et il suffit de regarder une vue aérienne Google Maps pour visualiser qu'il y a au maximum 40 places de parking sur la place Kennedy à l'heure actuelle.

39 places sur Kennedy et 56 sur Académie. 117 places environ sont comptabilisés sur les places et leurs abords immédiats.

- **Place Académie**

► Combien de places de parking compter vous gardez place de l'académie et place de l'église ?

Les études à venir vont permettre de déterminer ces chiffres précisément.

- **Accès routier Baumette**

► La création d'un échangeur et d'un parking ne sont pas souhaitables pour les Angevins et l'agglomération et ne sont pas compatible avec la nécessaire transition écologique de notre territoire et construire sa résilience. Il faut que la ville et Angers Loire Métropole proposent des scénarios alternatifs à ces projets. Maintenir l'accessibilité des commerces de proximité est possible sans créer un parking silo supplémentaire. L'échangeur et le parking ne peuvent être l'unique option proposée dans le contexte actuel de nécessaire transition énergétique et d'amélioration de la qualité de vie dans la ville. (Pollution de l'air, bruit, circulation aux abords immédiat de deux écoles avec plus de 500 enfants). Nous pouvons faire mieux et prouver que nous sommes plus créatifs que de rajouter des parkings

La création d'un accès routier sur le secteur de la Baumette, permettant de mieux desservir la gare, est à l'étude. Aucune décision n'a été prise sur cette réalisation. Concernant le parking sur le site de la caserne de l'Académie, celui-ci fait également l'objet d'études, sous maîtrise d'ouvrage d'Angers Loire Métropole, et est un engagement de l'équipe municipale afin de supprimer les stationnements aériens au profit des modes actifs et du végétal. L'enjeu est le dimensionnement du parking.

- **Voie des Berges / Boulevard de la Maine**

► Le projet ne le permet peut-être pas, mais analyser le flux de circulation est primordial : pourquoi les angevins n'utilisent pas la rocade pour aller vers Nantes où vers l'est d'Angers ? Tant qu'il sera plus rapide de traverser la ville les conducteurs ne feront pas le détour.

La restructuration amorcée sur le Bd de la Maine (ex-voies des berges) va dans le sens d'un apaisement de cet axe structurant.

Le trafic sur le Bd de la Maine demeure conséquent car il ne s'agit pas uniquement de flux de transit (une bonne partie de ce transit s'est effectivement reporté sur le contournement Nord A11). Circulent sur le Bd de la Maine des véhicules en échange avec le centre-ville d'Angers, qui est à ce jour l'un des principaux pôles d'emploi et de commerce de l'agglomération et du département.

- **Solutions alternatives (navettes, ...)**

► Il y a plein de places de stationnement déjà disponibles dans le secteur et à la gare. On peut aussi imaginer des navettes gratuites...

La navette est une super idée. Comment ne pas avancer l'idée de navettes et y préférer un parking en plein cœur d'un quartier résidentiel et historique ?

Les parkings de la gare sont dédiés aux usagers du train et du quartier de Cours St Laud.

La navette est une idée intéressante mais qui ne répond pas à tous les usages et notamment à la problématique du stationnement résidentiel. Des liaisons entre gare et le secteur Kennedy/Académie existent déjà : ce sont l'ensemble des lignes urbaines du réseau Irigo (6 au total dont 2 lignes structurantes) qui empruntent les rues Brémont et Marceau.

Le contexte sanitaire et la plus faible fréquentation de la gare biaisent aujourd'hui la disponibilité des places sur le secteur gare.

- **Impact carbone / Transition écologique**

► Quel est l'impact carbone de ce projet d'augmentation du nombre de touristes et d'automobiles dans le quartier? Ce projet n'est-il pas incompatible avec les engagements de la mairie de réduire notre impact carbone?

L'objectif de ce projet n'est pas d'augmenter le nombre d'automobilistes mais au contraire de donner une plus grande place aux piétons, vélos et au végétal. Les notions d'impact carbone et de transition écologique sont au cœur des projets de la ville et seront déclinées également sur ce projet de réaménagement des places.

Le nombre de touristes en potentiel augmentation doit également être vu comme un point positif pour la ville et la métropole, d'un point de vue économique, culturel et social avec un niveau de rayonnement national voir international

- **Covoiturage**

► Votre diagnostic est à compléter : ce secteur, c'est aussi et surtout un lieu BlaBlacar... Quelle solution de remplacement proposée pour ce rendez-vous de covoiturage ? Je ne l'ai pas encore entendu évoqué...

Ce site est un spot de covoiturage effectivement, qui est un usage parmi d'autres sur les places, qui a clairement été identifié dans le diagnostic et fera l'objet d'une attention particulière pour offrir une autre solution de positionnement aux « covoitureurs ».

- **Nouveaux modes actifs (trottinettes, ...)**

► Dans la circulation des cycles, prenez-vous en compte les patinettes (particulièrement dangereuses) ?

Tous les modes de déplacements sont à intégrer et doivent cohabiter au mieux sur l'espace public. Les trottinettes et autres modes récents de déplacements seront pris en considération dans les aménagements.

- **Bus / Cars de tourisme**

► Pourquoi voulez-vous conserver le flux des bus dans le quartier ? C'est très gênant sur la place de l'Académie et dans la rue Marceau. Ils roulent à toute vitesse. Sont très nombreux et ne s'arrêtent pas aux passages piétons. Comment seront déposés les touristes "âgés" ou handicapés venant par car ? Quid des bus de tourisme ?

L'axe Marceau/Brémont constitue une entrée/sortie majeure entre le pôle gare et le centre-ville. Le réseau des rues dans le secteur offre peu d'axes qui soient configurés pour accueillir des circulations bus. L'instauration d'une voie bus allant de la gare vers la place de l'Académie a contribué à baisser la circulation automobile sur cet axe (en sens unique pour les voitures). Il y a moins de bus circulant que de voitures. Les stationnements des cars de touristes, ou tout du moins la dépose des touristes et/ou personnes âgées ou en situation de handicap sont prises en compte dans le cadres des études d'aménagement à venir.

- **Stationnement**

► Les problèmes de stationnements ressortent toujours et ce quel que soit le projet urbain ou immobilier.

Le projet prévoit-il des stationnements gratuits pour les riverains ?

On a bien compris qu'on veut évacuer les voitures de ce secteur. Mais où les habitants de la cité médiévale pourront-ils garer leur voiture lorsqu'ils n'ont pas de garage ? Nous payons 55 € par mois pour trouver de moins en moins de place pour stationner !

Nous avons plusieurs centaines de places libres disponibles dans le quartier de la Blancheraie.

Dans le centre-ville d'Angers et près de l'hyper centre, le stationnement est payant. Sur ces zones, les résidents bénéficient d'un statut préférentiel leur permettant soit d'avoir des plages horaires gratuites le matin et le soir, soit de stationner en permanence avec un tarif préférentiel au mois ou à l'année. De plus, les études en cours sur la jauge du parking silo prennent en compte les besoins résidentiels identifiés dans le quartier et ce parking proposera des abonnements pour les riverains.

- **Arrêt minutes commerces**

► Pourquoi ne pas conserver des stationnements de proximité aux commerces et professions libérales? Ces places doivent rester un lieu de vie pour les riverains et pas simplement touristiques.

Il est prévu de conserver des arrêts minutes pour permettre un accès aisé aux commerces des places.

CASERNE / PARKING

- **Insertion urbaine et architecturale**

► Comment un parking silo de grande hauteur peut-il être construit dans le périmètre historique du château ? Un parking silo de grande hauteur jusqu'à 14 m va défigurer le quartier et apporter de nombreuses nuisances aux habitants du quartier. Un projet ne doit t'il pas améliorer la qualité de vie des habitants ? Est-ce qu'un parking en silo a réellement sa place au coeur du quartier historique de l'Esvière ? Comment justifier qu'au nom de la préservation du patrimoine, on condamne un quartier résidentiel et historique à recevoir un parking de quelques centaines de place en 2021 ? N'est-ce pas ça aussi le patrimoine d'Angers ? Je n'ai pas envie qu'on crée un parking dans mon quartier résidentiel pour que les touristes puissent aller voir la tapisserie de l'apocalypse. Les voitures ne semblent déranger que quand elles gâchent la vue du château. L'impression que notre petit quartier résidentiel et historique va servir à les dissimuler aux yeux des touristes. Pouvez-vous nous rassurer sur cette désagréable impression ? J'imagine la tête du touriste qui, du haut des remparts du château, pourra contempler le silo à voitures derrière la caserne de pompiers ! Les voitures ne semblent déranger que quand elles gâchent la vue du château. L'impression que notre petit quartier résidentiel et historique va servir à les dissimuler aux yeux des touristes. Pouvez-vous nous rassurer sur cette désagréable impression ?

Ni la jauge ni le gabarit d'un futur parking en silo ne sont déterminés à ce jour. Les études sont en cours sur ce sujet. Quoiqu'il en soit le futur parking ne dépassera pas la hauteur des bâtiments existants. Son insertion urbaine fera l'objet d'une attention particulière et sera notamment travaillée avec l'Architecte des Bâtiments de France.

En complément d'un travail d'insertion à l'échelle du quartier et de la rue, l'insertion urbaine du parking sera notamment étudiée depuis les tours du château afin d'intégrer le projet à la silhouette de la ville.

► Il y a un terrain inoccupé à l'arrière de la préfecture qui pourrait faire l'affaire pour l'aménagement d'un parking, de plus son accès par le Bd de Gaulle serait très aisé.

Cette proposition semble viser un terrain appartenant à l'Etat, au contact de la Préfecture, terrain n'appartenant donc pas à la collectivité et actuellement à usage de parc paysager.

- **Circulation / Accessibilité / flux**

► Augmenter l'offre de stationnement avec un parking supplémentaire ne va-t-il pas augmenter la circulation dans le quartier et les nuisances au riverain. Ne faut-il pas plutôt diminuer la circulation pour réduire notre impact carbone? La forte circulation automobile de ces deux places a été évoquée. Comment y construire un parking de quelques centaines de places permettra de réduire la circulation ?

La nouvelle offre de stationnement en parking silo viendrait compenser la suppression des places de stationnement sur les deux places Académie et Kennedy, notamment pour assurer aux riverains la possibilité de se stationner à proximité de leur domicile. Orienter les visiteurs et riverains vers ce parking permettra également de limiter le temps de recherche d'une place de stationnement sur voirie et participe ainsi à la réduction de la circulation

► Construire un parc de stationnement derrière le centre de secours de l'Académie ne va-t-il pas poser des problèmes de flux entre les véhicules de secours qui partent en intervention ou qui rentrent avec les véhicules qui se rendent ou sortent du parc de stationnement ?

Le maintien de la caserne sur ce site a été validé et acté par le SDIS et les collectivités. La cohabitation des projets de caserne et de parking est à l'étude, en collaboration étroite entre les collectivités, Ville et ALM, et les services du SDIS. Les entrées et sorties des véhicules de secours, les sens de circulation, la sécurisation des interventions sont des points précis que les aménagements futurs devront intégrer.

► Nous n'avons pas compris la diapositive sur les accès du parking en silo, l'impression que les accès traversent tout le quartier historique aux rues très étroites ce qui serait proprement scandaleux et qui ne passerait pas. Peut-on revenir sur le sujet de tous les accès à ce parking ?

Sur une diapo qui est passée très vite, vous envisagez une entrée de parking rue Kellermann et une sortie rue de Quatrebarbes ? Ces ruelles sont totalement inadaptées à un passage régulier de voitures ! Elles devraient déjà être seulement réservées aux riverains ! Comment les voitures pourraient se déplacer dans les rues étroites vers le projet parking silo ? Rassurez les habitants du quartier de l'Esvière : vous ne prévoyez quand même pas de faire circuler des centaines et des centaines de véhicules dans ces rues si étroites ? C'est condamner tout un quartier, ce sera une nuisance invivable et dangereuse. Faute de quoi l'implantation que vous déciderez risquera d'être fortement compromise. Habitante d'une résidence au 10, rue de Quatrebarbes, je suis inquiète de la construction du parking et je souhaiterais savoir comment l'accès au parking se fera (entrée, sortie) notamment

l'impact que cela aura sur la circulation rue de Quatrebarbes, rue qui aujourd'hui est une rue calme et avec peu de circulation. Comment peut-on imaginer de construire un parking en silo dans le périmètre du château ? et quelle pollution pour les riverains !

Les futures circulations liées au parking ne traverseront pas le quartier de l'Esvière. En fonction des validations et possibilités techniques, les accès au parking seront au plus proche de la place de l'Académie et de la caserne afin de ne pas générer de flux supplémentaires et de nuisances pour les riverains de l'Esvière. Les études à venir vont permettre de le déterminer précisément.

- **Sécurité**

► Envisager un parking silo derrière la caserne et dans un quartier enclavé avec 2 écoles primaires à proximité, c'est renforcer le risque d'accidents. L'entrée ou la sortie du parking silo se fera en face d'une entrée d'école maternelle. Heureusement que les pompiers resteront à proximité !

Toutes les mesures nécessaires seront mises en place afin de sécuriser les interventions des secours. Les études permettront de le déterminer plus précisément et de le valider, mais les sorties des véhicules de secours devraient continuer à se faire par la place de l'Académie.

- **Trafic voitures et impact carbone**

► Comment garantir que le quartier résidentiel et historique entre Kellermann et Pignerolles ne subisse pas un trafic automobile croissant lié au parking, qui bien que résiduel ne manquera pas de gêner la vie des habitants du quartier ?

Les études en cours vont privilégier les accès du parking au plus proche de la Place de l'Académie afin que les rues Quatrebarbes et Kellerman soient le moins impactées par les entrées/sorties du parking

- **Navettes et parking Gare**

► Pourquoi créer un nouveau parking silo alors que des parkings existent déjà à proximité de la gare? Des navettes zéro carbone pourraient très bien permettre de les desservir. Si, nous voulons dans le quartier de la verdure et non des voitures et non un parking alors que le parking St Laud est quasi vide.

Les parkings de la gare ont des fonctions différentes et doivent permettre les stationnements liés aux usagers de la Gare et du secteur tertiaire lié. Ces parkings ont un taux d'occupation moyen de 100% pour St Laud 1 et de 60 à 70% pour St Laud 2 (avant Covid), qui devraient de plus augmenter au fur et à mesure de l'urbanisation de l'opération Cours St Laud.

L'hypothèse de navette est intéressante mais ne répond qu'à la problématique des visiteurs (du château notamment). Or l'intérêt du parking en ouvrage est aussi de répondre à la demande de stationnement des riverains en compensation notamment des places de stationnement qui seraient supprimées sur les espaces publics. L'objectif de la réflexion autour des places Kennedy et Académie, consiste également à ne pas limiter ces espaces publics à une fonction de stationnement comme c'est le cas aujourd'hui.

Pourquoi un parking ?

► Qui porte le projet du parking silo (mairie, ALM) ?

Les parkings en ouvrage sont de la compétence d'Angers Loire Métropole. Pour autant la réflexion sur le projet de parking se fait en étroite collaboration avec la Ville, puisque la politique de stationnement sur l'espace public (notamment sur voirie) est de sa compétence.

► Le parking silo est-il seulement une option ou est-il acté? La présentation n'est pas très claire sur la possibilité ou non de scénarios alternatifs. Le parking silo était jusqu'à maintenant annoncé comme une option, seule la piétonisation Kennedy étant actée. A vous écouter le parking silo est aussi devenu indiscutable avant les ateliers. Quel est le but de la concertation ? N'y a-t-il des alternatives au projet de parking silo à l'arrière des pompiers ? En préambule vous ne parlez pas simplement de compenser l'offre de stationnement mais d'accueillir plus de touristes ... C'est un peu incompatible ou on ne nous dit pas tout.

Enjeu numéro 1 d'après l'enquête en ligne : créer un espace très végétal et frais... Et vous imaginez un parking en silo? Un îlot de fraîcheur ne serait pas préférable ?

Pourquoi ne pas envisager d'autre scénario que ce parking? C'est absurde de ne pas saisir l'opportunité avec l'équipe choisie de trouver une solution sans création de ce parking.

La réalisation de ce parking est inscrite dans le programme de l'équipe municipale au même titre que la piétonisation de la place Kennedy. La concertation porte sur le projet de réaménagement des places Académie et Kennedy, la réalisation et le dimensionnement du parking en silo (jauge, forme).

► Piétoniser et végétaliser les places c'est bien, mais on crée un parking en silo en contrepartie! Quel besoin alors qu'il y a plein de places de stationnement disponibles dans le secteur et dans les parkings vides de la gare.... 130 stationnements sur l'ensemble des deux places, des parkings désertés à la gare, avenue de la Blancheraie, au sein du quartier de l'Esvière et partout autour et vous envisagez un parking de plusieurs centaines de places ? Le compte n'est pas bon ! L'impression d'être mené en bateau :(

Comment ne pas être d'accord pour planter des arbres...mais on voudrait avoir des informations concrètes sur le projet de parking en silo ! Le parking St Laud tout près est vide !!!

La réalisation du parking a pour objectif de permettre de libérer l'espace public du stationnement aérien présent sur les places Académie et Kennedy, mais également d'accueillir les touristes venant visiter Angers, son Château, ses tentures de l'Apocalypse, les riverains ou salariés désireux de disposer d'une place de parking sécurisé.

Les taux d'occupation sur le parking de St Laud 1 était de 100% avant la Covid. Pour le parking St Laud 2 avant Covid des taux de 60 à 70% étaient atteints ; sa fréquentation augmente chaque année et le développement du quartier Cours St Laud va permettre une occupation complète du parking. Il n'y a donc pas de marges de manœuvre dans ce secteur.

► Pouvez-vous expliquer le projet parking avec d'autres fonctions éventuelles ? Quelles sont-elles ?

Le parking pourrait par exemple accueillir des fonctions d'accueil pour les cyclotouristes, en proposant des boxes sécurisés par exemple. Ces éléments restent à affiner et à préciser lors des études qui sont en cours.

PAYSAGE / BIODIVERSITE

► Pensez-vous conserver le peu d'arbres qui restent place de l'Académie ? Quel avenir pour les arbres de la place de l'Académie ? Nous avons de beaux tilleuls et platanes sur ces boulevards, vous allez les préserver? Je découvre que ce sont des ailantes place de l'académie. C'est un arbre invasif qu'il faudrait éradiquer. Ce sont des arbres qui colonisent tout le quartier, avec des rejets partout, qui poussent très vite et dont il est impossible de se débarrasser. Les marronniers qui cachent la façade du château sont en trop !

Le principe de départ est de conserver un maximum d'arbres quand cela est possible et que l'état phytosanitaire ou mécanique des arbres et/ou le parti d'aménagement retenu le permettent.

► Habitante du quartier je vous fais remarquer que nous n'avons aucun jardin pour se poser, pour se retrouver.

L'ouverture des Doves pourrait répondre à cette attente.

► En ce qui concerne les végétaux de la rue Toussaint, le choix de bouleaux ne me semble pas être une solution à reproduire ?

Les études à venir vont permettre de le déterminer.

► Je vois des arbres devant l'entrée de l'impasse Toussaint. Comment sera préservée l'entrée aux nombreux garages des résidents ?

Les accès aux différents garages existants seront bien entendu pris en compte et préservés.

► Essayons d'enlever le bitume partout dans le quartier !

Effectivement l'un des objectifs est de désimperméabiliser les sols lorsque cela est possible et redonner la place au végétal.

TERRITOIRE INTELLIGENT

► La réflexion autour du réaménagement de ces deux places va-t-elle prendre en compte les objectifs et les enjeux du "territoire intelligent" que la Ville va progressivement mettre en place ?

Bien sûr, comme tous les projets en cours et à venir sur le territoire.

► Pour les éclairages des monuments sont-ils obligatoires de les laisser toute la nuit car c'est une pollution lumineuse peut-être on aurait une éclairage intelligent

Un bureau d'études spécialisé en lumière et éclairage, Noctiluca, fait partie du groupement et fera des propositions à la collectivité qui pourraient effectivement être de cet ordre.

► Pour information je vous confirme que nous avons eu des remontées concernant le remplacement d'éclairages récemment qui sont gênant pour les habitants car trop lumineux. Nous serions intéressés pour la mise en place d'un éclairage plus sobre et qui réduise la pollution lumineuse.

La collectivité a effectivement eu ce retour et le prendra en compte dans les aménagements à venir.